



STATE OF NEW YORK | EXECUTIVE CHAMBER

ANDREW M. CUOMO | GOVERNOR

Pour publication immédiate: 1er août 2013

LE GOUVERNEUR CUOMO SIGNE UN PROJET DE LOI POUR LE LANCEMENT D'UN PROGRAMME PILOTE DE RADARS AUTOMATIQUES DANS LES MILIEUX SCOLAIRES DANS LA VILLE DE NEW YORK

Le Gouverneur de l'État de New York Andrew M. Cuomo a aujourd'hui promulgué une loi qui autorise la ville de New York à mettre en place un programme d'essai quinquennal au cours duquel des radars seront placés pour surveiller les vitesses en milieu scolaire permettant d'imposer une responsabilité pour les excès de vitesse à partir d'images obtenus des radars. La nouvelle loi permettra d'améliorer la sécurité des enfants, des piétons et celle des conducteurs dans les milieux scolaire dans la ville de New York en exhortant les conducteurs à circuler avec prudence dans ces zones et en renforçant la qualité de travail de la police quant à l'enregistrement des infractions et la prévention des accidents liés aux excès de vitesse.

« L'excès de vitesse en milieu scolaire est un danger pour nos enfants et éviter ce comportement imprudent des conducteurs doit être une priorité », a soutenu le Gouverneur Cuomo. « Cette loi sera l'occasion pour la ville de New York de déterminer, à travers son programme pilote, l'efficacité des radars automatiques dans la prévention des accidents et la protection des piétons aussi bien que les conducteurs en milieu scolaire. Ces radars apportent un grand apport à la police dans l'éradication des infractions d'excès de vitesse dans ces zones protégées et rappellent les conducteurs à la prudence dans les milieux scolaire. En général, la loi contribuera à promouvoir un environnement scolaire plus sécurisé pour nos élèves ».

Selon le Maire de la ville de New York, Michael Bloomberg, « L'ingénierie routière novatrice et l'application agressive de la loi ont causés des accidents mortels dans la ville de New York enregistrant le plus bas record au cours de la dernière décennie. Cependant, l'excès de vitesse demeure le plus grand facteur des accidents mortels dans la ville de New York City. Réduire le nombre de conducteurs ne respectant pas la limite de vitesse est une mesure éprouvée pour sauver des vies, chose que défend exactement le projet. Je remercie le Gouverneur, le Sénat et l'Assemblée de l'Etat de New York d'avoir répondu à notre appel en adoptant ce projet de loi qui représente une grande protection pour la couche la plus vulnérable à New York ».

French

Sous cette loi, la ville de New York a le droit de placer des radars automatiques, jusqu'à 20 zones scolaires à vitesse limitée à la fois. C'est un programme très similaire au programme de radars de feu rouge de la Ville de New York, à savoir:

- Le propriétaire du véhicule sera tenu coupable de toutes infractions;
- Les cas d'infractions seront traités par le Bureau des Infractions de Stationnement de la ville de New York; et
- La peine pécuniaire ne peut excéder la somme de \$50 par infraction en exception d'une somme supplémentaire de \$25 qui pourrait être imposée faute de ne pas répondre à un avis de responsabilité dans un délai déterminé.

La ville doit, après la réalisation de ce projet quinquennal, mener une enquête sur l'efficacité du programme qu'elle soumettra au Gouverneur et à l'Assemblée législative de l'Etat y compris: (i) le nombre d'accidents, de décès et de blessés dans toutes les zones scolaires à vitesse limitée sous surveillance de radars; (ii) le nombre d'infractions d'excès de vitesse au niveaux de toutes les zones scolaires à vitesse limitée comparé au nombre de celles commises dans les zones sous surveillance de radars; (iii) le nombre d'avis de responsabilité émis, la disposition des infractions et les pénalités recouvrées; (iv) les dépenses liés au programme; et (v) et une évaluation sur la qualité du processus de jugement et les résultats du programme.

La loi prend effet dans 30 jours et expire dans cinq ans.

Le Chef de la Coalition de la Majorité du Sénat, Jeffrey D. Klein, le parrain du projet au Sénat, souligne que « Ce projet est une grande victoire pour les parents et les élèves dans l'ensemble de la Ville de New York. Ces radars automatiques nous permettront de venir à bout des pratiques de conduite imprudente dans les zones scolaires à vitesse limitée. Quand les conducteurs sont conscients qu'ils sont sous l'œil, ils réfléchiront deux fois avant de mettre le pied sur l'accélérateur. C'est extrêmement important en milieu scolaire où cinq miles par heure peuvent faire un changement entre la vie et la mort pour un enfant. Je félicite le Gouverneur Cuomo sans oublier mes collègues du Sénat et ceux de l'Assemblée pour l'adoption de ce projet vital».

La Députée Deborah J. Glick, parrain du projet de loi dans l'Assemblée, soutien « Je félicite la décision du Gouverneur Cuomo à signer mon projet sur les radars automatiques en loi. L'adoption de ce projet nous donne une couche de protection supplémentaire pour nos enfants au cours de leurs mouvements sur les chemins de l'école. L'excès de vitesse est la première cause d'accident mortel dans la ville de New York. Cette loi ne se limitera pas simplement à enregistrer les excès de vitesse, elle pourrait également initier un changement de comportement chez les conducteurs».

###

Des informations supplémentaires sont disponibles sur www.governor.ny.gov
État de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418

French